

LABEX OBVIL

PROGRAMME DE RECHERCHE PROJET AVEC SOUTIEN FINANCIER A 100 %

LA HAINE DU THEATRE (2013-2018)

Porteurs du projet : : François Lecercle et Clotilde Thouret
francois.lecercle@wanadoo.fr et clotilde.thouret@wanadoo.fr

Equipe de rattachement : CRLC

Descriptif scientifique du projet (corpus, numérisation, actions scientifiques, objectifs)

3 activités :

I. Collecte de données :

- a. Campagne de numérisation et d'océrisation
- b. Edition numérique

II. Exploitation des données et diffusion des résultats de la recherche :

- a. 2 **séminaires** de recherche :
 - i. « Débats et polémiques » (année 2013-2014)
 - ii. « Théâtre et scandale » (année 2014-2015)
- b. 5 **manifestations scientifiques** :
 - i. « La Haine du théâtre : débats et polémiques (Antiquité-XIXe s.) », 3 jours, octobre 2014.
 - ii. « Théâtre et scandale, de l'Antiquité à nos jours », 3 jours, octobre 2015.
 - iii. « La Théâtrophobie en scène (XVIIe-XVIIIe s.) », 3 jours, octobre 2016.
 - iv. « Haine du théâtre et haine des arts (peinture et musique) », 2 jours, octobre 2017
 - v. Colloque de bilan, « La Haine du théâtre dans tous ses états » (titre provisoire), 4 jours, octobre 2018.

III. Edition :

- a. **Edition** : actes des séminaires et colloques.
- b. **Anthologie** commentée .
- c. **Dictionnaire** des principaux arguments.

PRESENTATION DU PROJET

Parmi toutes les formes littéraires, le théâtre est sans doute l'une de celles qui ont eu le plus d'impact sur la vie culturelle. Cela tient au fait que, depuis l'époque de sa professionnalisation (fin XVIe-début XVIIe s.), il a été prioritairement conçu comme spectacle vivant et non comme texte à lire, si bien que c'est au théâtre que se forme l'idée d'un public qui, prenant conscience de lui-même, s'érige en instance collective de jugement. C'est aussi ce caractère public et collectif qui, à la même époque, a réveillé une hostilité qui s'était déjà exprimée chez certains Pères de l'Eglise. Cette hostilité s'est traduite, à partir des années 1570, par une série de crises à travers l'Europe, entretenues par une ample production de traités et de pamphlets qui, très vivace jusqu'à la fin du XVIIIe s., a eu des prolongements jusqu'au milieu du XIXe s.

En 2012, nous pouvons avoir l'impression que cette haine du théâtre est révolue, sinon pour quelques groupes qui apparaissent comme des survivances du passé, comme les Talibans afghans. Mais si les formes ont changé, elle n'a pas pour autant complètement disparu car le théâtre n'a rien

perdu de sa capacité à susciter le scandale. En octobre 2011, un spectacle de Romeo Castellucci, *Sul concetto di volto nel figlio di Dio*, a été momentanément interrompu, à Paris, au Théâtre de la Ville, par un groupe de spectateurs envahissant la scène pour y déployer un banderole dénonçant la « christophobie », et les représentations ont continué sous la protection de la police, des manifestants faisant chaque soir le siège du théâtre. Présenté auparavant au Festival d'Avignon et dans de nombreuses villes européennes, le spectacle n'avait pas suscité de réactions hostiles : loin de le considérer comme sacrilège, des critiques catholiques avaient salué une inspiration fondamentalement chrétienne. En janvier 2012, le scandale a repris de plus belle à Milan, avec menaces de mort et injures racistes qui ont provoqué l'ouverture d'une enquête judiciaire.

Cette affaire – comme d'autres équivalentes – peut nous inciter à méditer sur la capacité du théâtre à faire scandale et à susciter des réactions violentes. Elle nous invite aussi à réfléchir sur les provocations – réelles ou supposées – orchestrées par les gens de théâtre. Certes, ce n'est plus tout à fait une haine du théâtre en tant que tel qui s'est exprimée ces derniers mois : les petits groupes d'activistes parisiens ou milanais ne réclamaient pas la fermeture des salles mais seulement l'interdiction d'un spectacle. Les intégristes d'aujourd'hui ne lancent plus la même condamnation intrinsèque que leurs lointains prédécesseurs qui, à partir du XVI^e s., ont lancé des campagnes et suscité des querelles et des crises, en obtenant parfois gain de cause : en Espagne, le théâtre « commercial » fait à plusieurs reprises l'objet d'interdictions, notamment entre 1641 et 1648, et à Londres les théâtres sont fermés entre 1642 et 1660. Mais ces scandales récents doivent nous inciter à revenir sur l'histoire des polémiques contre le théâtre car, au-delà des différences (une condamnation spécifique et non plus absolue), on note des échos frappants : la condamnation par ouï-dire de ce qu'on ne veut pas connaître. Les puritains des XVI^e et XVII^e s. fustigent un spectacle où ils ne mettraient les pieds pour rien au monde et les contempteurs de Castellucci dénoncent sa pièce, sans l'avoir vue, par conviction intime de sa nocivité. Même les spectateurs indignés de Paris ne connaissent guères ce qu'ils dénoncent car ils ont envahi la scène au bout de quelques minutes, sans que rien ne se soit passé qui pût justifier leur action.

Il est grand temps de revenir sur une histoire qui a été très inégalement explorée, pour réfléchir sur les circonstances qui ont donné lieu à des polémiques (où, quand et comment se déclenchent-elles ?), pour analyser les argumentations développées, pour préciser l'image que le théâtre lui-même donne de ceux qui l'attaquent, et pour analyser les mécanismes et les enjeux de scandales qui sont presque aussi anciens que le théâtre lui-même. Les querelles du théâtre n'ont jamais été purement théâtrales, elles ont toujours fait appel au « peuple chrétien » ou à « l'opinion publique », en même temps qu'aux autorités religieuses et civiles. Il suffit du reste de travailler sur quelques cas concrets pour s'apercevoir que, au XVII^e siècle comme au début du XXI^e, le scandale de théâtre est souvent l'expression déplacée de crises et de tensions d'une tout autre nature. Si l'argumentation est morale et religieuse, l'enjeu n'est pas seulement éthique ou théologique, il est aussi, bien souvent, politique, social, voire économique.

Le titre de ce projet ne doit pas induire en erreur. Loin de nous l'idée que, de siècle en siècle, une même « haine » renaîtrait et que, depuis l'antiquité, deux camps se feraient face, pris dans un affrontement immobile. Les crises dont le théâtre est l'occasion sont toujours enracinées dans un terreau spécifique et liées à des configurations historiques, socio-politiques et idéologiques propres. Mais ces crises tendent à dépasser, parfois largement, les questions qui les ont suscitées. En effet, les adversaires se contentent rarement de réagir de façon plus ou moins spontanée à un problème, ils explorent volontiers les bibliothèques, pillent leurs prédécesseurs et exhument les débats passés pour compiler une somme d'arguments, réfutations, objections et réponses. Il y a, dans la polémique théâtrale comme dans beaucoup d'autres, une surdétermination mémorielle qui, brouillant le lien avec la configuration spécifique qui a donné naissance au conflit, peut donner l'impression que les adversaires brassent des arguments récurrents, dans une guerre immobile qui traverserait les siècles. Il faut résister à cette impression en étant attentif, à la fois, à la récurrence des arguments et au contexte de leur réapparition, afin de comprendre comment, d'un cas à l'autre, un argument apparemment identique peut changer de valeur. Il faut aussi être conscient que l'on n'a accès qu'à une partie de la polémique. Les pamphlets et traités ne sont que la part émergée d'un ensemble dont

une grande partie n'a jamais atteint les presses. On a parfois le sentiment – c'est le cas au début du XVIIIe siècle en France – d'avoir accès à un dialogue tronqué dont on entendrait qu'un seul des deux interlocuteurs et dont il faut s'efforcer de reconstituer la part manquante, ce que les documents disponibles permettent de faire partiellement. La tâche est donc plus écrasante encore qu'on ne l'imaginait au départ. Il ne faut pas seulement dresser un bilan de la masse énorme des écrits polémiques, il faut aussi s'efforcer de comprendre, au-delà de ce qu'on lit, ce qu'on ne peut plus entendre : les harangues des prédicateurs comme les débats de rue, dans la mesure où ils ont laissé leur empreinte dans les documents qui nous sont accessibles.

Le travail se fera dans deux directions :

- 1) Un travail sur les polémiques « anciennes », du dernier tiers du XVIe siècle jusqu'au début du XIXe (en considérant également leurs sources antiques et patristiques). Ces polémiques ont été très inégalement étudiées (on s'est surtout intéressé à la France de la deuxième moitié du XVIIIe s. et à l'Angleterre du début ou de la fin du XVIIIe s.) et l'optique adoptée était rarement interculturelle, à quelques exceptions près (S. Leoni, T. Murray). Il est largement temps d'esquisser un bilan global et de s'interroger, non seulement sur les transferts, d'une aire culturelle à l'autre, mais sur les décalages chronologiques (l'étonnante précocité des traités polémiques anglais, par rapport au continent). Ceux-ci ne s'expliquent pas seulement, comme on peut le croire, par des différences religieuses (Rome vs les réformes) mais tiennent à des facteurs plus complexes qu'il s'agit de mettre à jour et il est nécessaire pour cela de réunir une équipe large aux compétences diversifiées.
- 2) Un travail diachronique qui mette en rapport les débats anciens et leurs « résurgences » contemporaines. Celles-ci prennent des formes assurément fort différentes mais elles retrouvent parfois, à l'insu des protagonistes, des arguments étrangement semblables. Un tel travail devrait permettre une réflexion sur la propension du théâtre, qui est récurrente à travers les siècles, à faire scandale et à se constituer en caisse de résonance et en lieu de débat. Le théâtre est en effet l'un des lieux stratégiques d'articulation de la vie littéraire – et plus généralement culturelle – et de la vie de la cité.

Le projet s'insère dans l'Obvil de deux manières.

1) la numérisation du corpus des polémiques anciennes sera une contribution importante à la Bibliothèque critique numérique ; l'ensemble des textes fera l'objet d'une édition numérique par une indexation harmonisée (voir ci-dessous I.). Elle devra être menée en concertation avec les autres projets, en particulier ceux qui se proposent d'océriser des textes antérieurs à 1800, pour décider, par exemple, s'il faut ou non conserver les graphies originales, ce qui peut paraître souhaitable mais dépend des possibilités d'interrogation des textes (possibilité d'élargir la recherche d'un mot à toutes les graphies possibles de ce mot).

2) la réflexion sur la valeur littéraire : dans les polémiques pour ou contre le théâtre, la question se pose à deux niveaux, général et particulier.

- qu'ils visent à une disqualification (ou une apologie) totale du théâtre ou qu'ils plaident pour une mise sous tutelle, en déterminant des formes d'acceptabilité, les pamphlets élaborent tout un système de valeurs, sur lesquelles ils fondent leurs attaques ou leurs apologies. Certes, tous les polémistes n'explicitent pas les fondements de leurs positions, mais rares sont ceux qui se contentent d'anathèmes laconiques : ils prennent généralement soin d'explicitier un ensemble de valeurs, souvent présentées en termes différentiels (valeurs et anti-valeurs). C'est la cohérence de ces systèmes de valeurs, et leur variation dans le temps et dans les aires culturelles que le projet se propose d'étudier, en prêtant une attention particulière à leurs modes d'accréditation.

- les pamphlets tiennent rarement un discours purement dogmatique et abstrait, ils se fondent le plus souvent sur des exemples précis, en attaquant (ou défendant) des pièces ou des auteurs explicitement désignés. L'étude de ces attaques/défenses permet de saisir les canons théâtraux, leur variation dans l'espace et leur évolution à travers le temps. Le corpus des pamphlets se prête

particulièrement bien à l'étude de ce qu'on pourrait appeler la « disqualification qualifiante », puisque la façon dont un auteur est systématiquement attaqué constitue, le plus souvent, une reconnaissance de son statut canonique. Le meilleur exemple est Molière qui, à partir des années 1660 et jusqu'à la fin du XVIIIe s., devient dans les textes français (et même dans quelques textes étrangers) le point de mire des théâtrophobes. En désignant obsessionnellement la même cible, ceux-ci confirment paradoxalement son rôle de parangon, dans le moment même où ils s'emploient à le détruire.

Pour explorer cette histoire longue et mouvementée, plusieurs sortes d'enquêtes, collectes et manifestations sont prévues.

I. COLLECTE DE DONNEES : UNE CONTRIBUTION À LA BIBLIOTHÈQUE CRITIQUE NUMÉRIQUE

- 1) Une **campagne de numérisation et/ou d'océrisation** des textes des querelles du théâtre en Europe, échelonnée sur plusieurs années et considérant, dans l'ordre :
 - Les textes français (1600-1800),
 - Les textes anglais (1570-1800),
 - Les textes italiens (1590-1800).

La collecte se poursuivra avec la production espagnole (qui a fait l'objet, au début du XXe siècle, d'une grosse anthologie, rééditée il y a peu) et la production allemande.

Elle ne saurait être exhaustive, puisque les contours de ce corpus ne sont pas très précis. Il est composé principalement de traités et pamphlets consacrés spécifiquement à l'attaque (ou la défense) du théâtre ou des comédiens. Mais certains textes retentissants sont de simples sections de traités ou pamphlets à visée très différente (morale, philosophie politique, poétique, théologie, démonologie, droit) ou des documents de nature politique ou juridique. Beaucoup de ces textes sont difficiles d'accès, voire non recensés dans les bibliographies, même spécialisées. La constitution d'un corpus numérisé facilitera grandement les recherches et sera utile pour l'édition de livres numériques savants ; elle constituera en outre une contribution importante à la Bibliothèque critique numérique : le corpus français représente en effet plus de 16000 pages.

Pour le moment, certains textes français sont accessibles en mode texte sur quelques sites (Molière 21, idT, Gallica). De nombreuses éditions en mode image sont téléchargeables sur Gallica et Google books. Les textes anglais sont, dans leur très grande majorité, accessibles en mode image sur les sites EEBO et ECCO, et une assez grande partie d'entre eux en mode texte via EEBO-TCP. Le travail d'océrisation commencera par les textes français, en partie avec le partenariat de la BnF.

2) Mise en ligne et édition numérique des textes rassemblés

L'ensemble de ces textes, ainsi que les corpus italiens, allemands et espagnols, feront l'objet d'une mise en valeur en ligne, à l'intérieur des formats TEI natifs utilisés par l'Obvil. Sera ainsi constitué un corpus équipé de métadonnées permettant des transversalités : outre le nom de l'auteur (et son statut) et les informations éditoriales sur chacun des textes, on indexera les arguments topiques, les anecdotes récurrentes, les autorités citées, plus généralement les sources, etc.

L'aide technique de l'Obvil permettra d'élaborer des outils afin d'explorer ce corpus et de le cartographier. On cherchera par exemple à permettre une évaluation quantitative des différents arguments et un repérage de leur utilisation à travers le temps. On fera de même pour les autorités et les sources.

Grâce au balisage des textes, il s'agit de créer un véritable réseau, de multiplier les possibilités de renvoi de l'un à l'autre, afin de permettre une visualisation de la manière dont ils dialoguent. On entrevoit, à partir de là, la possibilité d'anthologies virtuelles générées par exemple à partir de chaque argument topique, mais aussi une autre manière d'envisager la publication des actes des manifestations scientifiques (voir ci-dessous II.C), voire un nouveau modèle de livre : ces publications (actes de colloque, anthologie de textes, dictionnaire des arguments topiques) pourront renvoyer au site et aux textes numérisés, et réciproquement.

Cette mise en réseau ne concernera pas seulement les textes de la « Haine du théâtre » : outre son intégration dans le projet global du Labex, nous envisageons aussi une articulation avec idT (Les idées du théâtre). Ce projet ANR, porté par Marc Vuillemoz qui participe à « Haine du théâtre », édite l'ensemble des textes liminaires placés en tête des pièces françaises, italiennes et espagnoles des XVI^e et XVII^e siècles susceptibles de mettre en évidence la construction et la circulation des « idées du théâtre » en Europe, de la Renaissance à l'âge classique. Des textes sont communs aux deux projets ; surtout, la réflexion sur la légitimité du théâtre prend place également dans les textes liminaires : nous envisageons, avec Marc Vuillemoz, un système de renvois réciproques d'un site à l'autre. D'autres collaborations seront également facilitées par la participation à « La haine du théâtre » de collègues impliqués dans le projet global.

II. EXPLOITATION DES DONNEES ET DIFFUSION DE LA RECHERCHE

A. Des séminaires de recherche

- 1) **Un séminaire de recherche**, tenu pendant l'année 2013-2014, sur « **Les débats et polémiques** », à raison d'une séance par mois (7 en tout), organisée autour de quelques intervenants spécialistes d'une même aire culturelle, pour lancer la réflexion et préparer le premier colloque (voir *infra*).
- 2) **Un séminaire de recherche** sur « **Théâtre et scandale** », , tenu pendant l'année 2014-2015 selon les mêmes modalités, et destiné à préparer le deuxième colloque (voir *infra*).

On peut espérer que, dans la foulée de ces séminaires, un groupe de travail large se constitue, avec la participation d'étudiants de Master et de doctorants, pour piloter, de front, la campagne de numérisation/océrisation et la réflexion sur les procédures d'indexation (définition des topiques et des anecdotes récurrentes, discrimination entre référence passagère et « autorité » invoquée, etc.).

B. Des colloques

- 1) **Un colloque international sur les débats théoriques et les polémiques sur le théâtre**, en octobre 2014 (3-4 jours) « **La haine du théâtre : débats et polémiques (Antiquité-XIX^e s.)** ».

Il s'articulera autour de trois questions :

- 1) à quoi tient cette hostilité au théâtre : qui sont les adversaires du théâtre et à quels groupes sont-ils liés ? quels intérêts sont en jeu ? quelles sont les origines historiques de cette hostilité ? La haine du théâtre s'est surtout déployée sur des bases religieuses et morales ; il s'agit de s'interroger sur les autres facteurs possibles (sociaux, politiques, économiques).
- 2) quels sont les arguments développés, et les déplacements de l'argumentation, d'une aire culturelle à une autre ?
- 3) quels sont les objectifs poursuivis : interdiction du théâtre, fermeture partielle, renforcement du contrôle et de la censure ? Quelles sont les revendications explicites et les

objectifs tacites ? Quels rapports entre la polémique et les procédures de contrôle déjà en place ?

Bref, il s'agit de cerner ce que ces débats disent de la vie culturelle et de l'autonomie concédée aux formes culturelles, par rapport aux instances politiques, aux normes sociales et aux contraintes idéologiques.

2) **Un colloque international sur les scandales de théâtre**, en octobre 2015 (3 jours) : « **Théâtre et scandale, de l'Antiquité à nos jours** ».

Il s'agira d'étudier les scandales provoqués par une représentation, par une pièce, voire simplement par des gens de théâtre, pour autant que le théâtre ait été au centre du scandale : que sa légitimité ait été mise en cause, ou le droit du dramaturge ou des acteurs à représenter une pièce.

On s'interrogera sur la nature du scandale (morale, religieuse, politique), sur ses enjeux, sur ses manifestations (interruption d'une représentation, émeute, cabale, campagne de presse), sur ses effets (intervention de l'autorité publique, interdiction d'une pièce, conséquences pénales ou politiques).

On s'interrogera surtout sur le retentissement de ces scandales, très prompts à déborder largement le cadre du théâtre pour se déployer dans un cadre beaucoup plus large, comme si, art de manipuler un public, le théâtre était une caisse de résonance pour toutes sortes d'enjeux qui le dépassent.

3) **Un colloque international sur la mise en œuvre, par les dramaturges, de ces débats**, en octobre 2016 (3 jours) : « **La théâtrophobie en scène (XVIIe-XVIIIe s.)** ».

Quel usage, direct et indirect, les dramaturges font-ils des attaques lancées contre leur art ? Il ne s'agira pas d'étudier l'apologie et l'éloge du théâtre que, dans les « comédies des comédiens », les dramaturges font en réponse aux attaques dont ils sont l'objet. Il s'agit d'analyser la façon – explicite ou indirecte – dont ils reprennent les dénonciations des adversaires et d'essayer de mettre au jour l'analyse plus ou moins implicite qu'ils font des causes de la théâtrophobie.

4) **Un colloque international sur les rapports entre les polémiques contre le théâtre, en Europe, et les polémiques contre d'autres formes d'expression artistique**, en octobre 2017 (2 jours) : « **Haine du théâtre et haine des arts (peinture, musique, danse)** ».

Les querelles du théâtre se sont souvent développées en parallèle avec d'autres polémiques ou à leur suite. Les querelles du théâtre éclatent dans un monde où la querelle des images, réveillée par la Réforme, a suscité des remous nombreux et durables dans le champ des arts plastiques. La querelle des images a largement préparé celle du théâtre en entamant le procès de la représentation et en nourrissant les spéculations sur le rôle du sensible dans une culture chrétienne. C'est assurément la querelle la plus diffuse et la plus éclatante, mais elle n'est pas la seule. On envisagera également les polémiques suscitées par la musique et le théâtre musical, ainsi que par la danse. Il s'agira donc de s'interroger sur les rapports entre ces différentes polémiques artistiques, sur les phénomènes de synchronie et de décalage et sur la circulation des arguments (transposition, adaptation, transformation). On s'intéressera particulièrement aux théoriciens qui ont opéré dans plusieurs champs, comme le jésuite italien G. D. Ottonelli, auteur dans les années 1650, d'une imposante somme sur la réforme du théâtre et du plus important traité de peinture de la Contre-Réforme.

Dans ces diverses manifestations, on croisera différentes optiques : monographique, contrastive, ou interculturelle. On pourra adopter un cadre monographique pour étudier un cas jugé représentatif (un traité polémique, une pièce mettant la théâtrophobie en scène, un scandale particulier). Mais le temps est venu de dépasser ce cadre monographique pour réfléchir sur les différences, à travers le temps et l'espace. Car, si les études de cas sont nombreuses – en particulier pour la France qui a été

largement étudiée sous cet angle depuis 30 ans – l'étude d'ensemble du phénomène reste à faire. On ne peut être que frappé par la permanence des arguments, au long des siècles. Cet effet de reprise et de répétition est particulièrement sensible dans les traités polémiques, où il est accusé par la tendance à la compilation : on n'en finit pas de citer les autorités et de reprendre les prédécesseurs, voire de constituer des anthologies qui gonflent d'édition en édition. Il est à présent nécessaire de s'intéresser aux dessous de cette apparente stabilité pour prendre la mesure des variations, tant dans les objets du conflit, que dans l'identité des protagonistes ou les enjeux profonds.

Ces enquêtes déboucheront donc sur un colloque de synthèse :

- 5) **Un colloque destiné à dresser un bilan d'ensemble, « La Haine du théâtre dans tous ses états »** (titre provisoire), 4 jours, octobre 2018.

Des actes des manifestations précédentes seront publiés (voir *infra*), mais celles-ci serviront également de prélude à une synthèse sur un aspect essentiel de la vie théâtrale – et, partant, de la vie littéraire – européenne.

C. Des publications

- 1) **Actes** des séminaires et colloques
- 2) Le corpus étant trop important pour faire l'objet d'éditions avec appareil critique et commentaire, une **anthologie commentée** des textes les plus significatifs sera publiée sur le site, en texte original et traduction pour les textes étrangers.
- 3) Quand la numérisation/océrisation aura suffisamment avancé, permettant une véritable exploitation des données, sera mis en chantier un **dictionnaire des principaux arguments** pour et contre le théâtre, signalant les variations dans l'argumentation et permettant de les localiser dans le corpus.